

Les dégâts causés par les feux de forêt continuent

## Plusieurs réseaux électriques fortement touchés par les incendies

● Spécialement dédié aux incendies de forêt/Un fil rouge désormais au niveau des radios locales

Pages 4 et 24

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4241 - Dimanche 6 août 2017 - Prix : 10 DA

Noureddine Bedoui à Béjaïa

«Il y a des gens qui veulent tirer profit des indemnisations»

Page 3



Elections locales

## Le FLN veut rafler la mise

Page 3

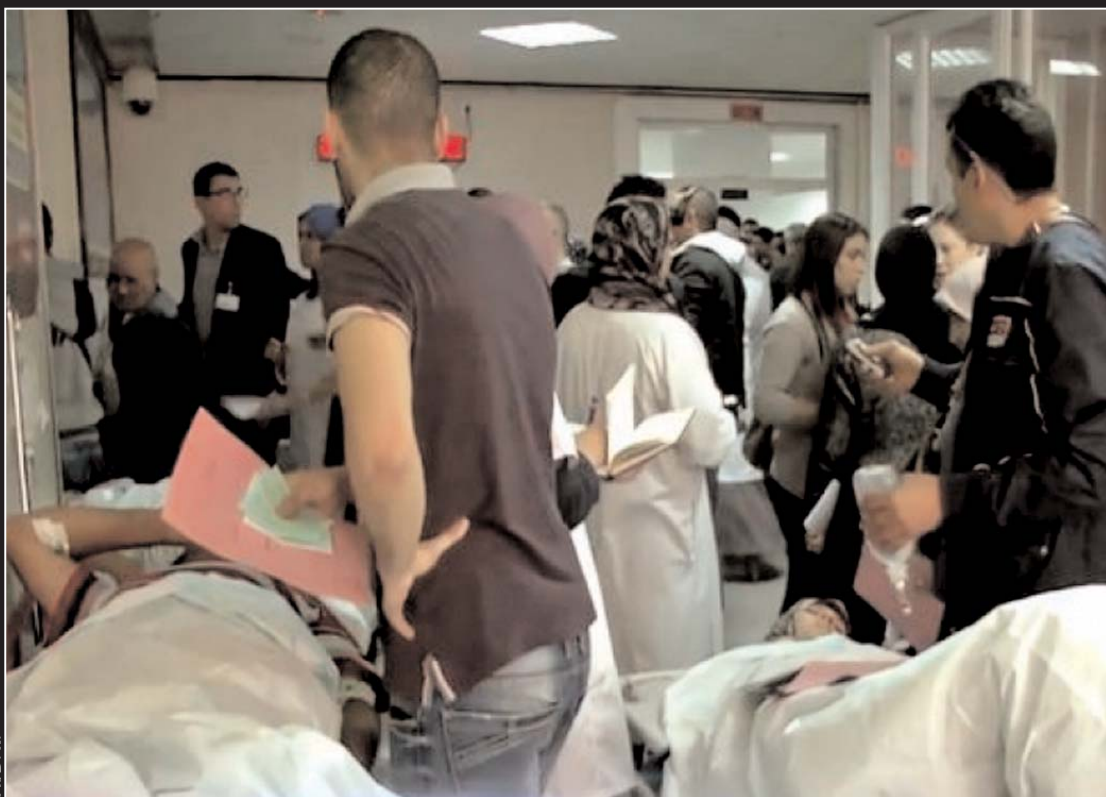
**Une crise en apparence faite pour durer**

Par Mohamed Habili

La nouvelle crise du Golfe, si cette appellation n'est pas outrancière en comparaison de celles qui ont précédé, qui en leur temps ont donné tout de même lieu à des guerres, à l'aune desquelles elle est en tout cas ramenée, a ceci de particulier qu'elle peut durer indéfiniment, et ce aussi bien des mois que des années. Ce ne serait guère possible si elle répondait effectivement à la définition qu'en donne le Qatar, qui se dit être l'objet d'un blocus mis en place par quatre de ses voisins, pour la bonne raison que si c'était le cas il n'y résisterait pas longtemps. Un blocus est un siège, un encerclement réalisé avec des moyens militaires d'envergure, une situation dans laquelle on ne tarde pas à manquer de certaines choses, et puis d'autres, jusqu'au moment où l'on commence à manquer de l'essentiel, du nécessaire vital, et que l'on se trouve du même coup menacé de mort. On ne peut pas dire que les Qataris risquent d'en arriver là à un moment ou à un autre, aussi longtemps que puisse durer leur mise en quarantaine politique, dont on voit bien cependant qu'elle dépasse le cadre de la région du Golfe, puisque c'est tout le monde arabe qui mine de rien y met du sien. Ils risquent si peu d'arriver à une telle extrémité qu'on les voit plutôt se payer une campagne publicitaire tapageuse gigantesque, à l'occasion du transfert d'une vedette brésilienne au profit de leur équipe parisienne de football, une de leurs multiples vitrines. **Suite en page 3**

L'inconscience du consommateur accentue les risques

## Intoxications alimentaires, une responsabilité partagée



Les derniers 71 cas d'intoxications alimentaires enregistrés dans la wilaya de Tiaret lors de la célébration d'un mariage, témoignent de la nécessité de se conformer aux bonnes règles d'hygiène, d'innocuité des produits, de salubrité et de conformité des services. **Lire page 2**

Registre du commerce

**Plus de 1,9 million d'opérateurs économiques inscrits dont 13 100 étrangers**

Page 5

Composé d'une douzaine de titres dans différents genres musicaux

**«Mélomania», un premier opus de Meziane Amiche et Amine Chibane**

Page 13

L'inconscience du consommateur accentue les risques

# Intoxications alimentaires, une responsabilité partagée

■ Les derniers 71 cas d'intoxications alimentaires enregistrés dans la wilaya de Tiaret lors de la célébration d'un mariage, témoignent de la nécessité de se conformer aux bonnes règles d'hygiène, d'innocuité des produits, de salubrité et de conformité des services.

Par Meriem Benchaouia

Des chiffres effarants qui reflètent à la fois l'insuffisance des opérations de contrôle et de l'hygiène alimentaire menées par les services concernés et l'inconscience des citoyens vis-à-vis d'un phénomène aussi dangereux. Les risques d'intoxications alimentaires existent tout au long de l'année. Mais au cours de cette période caniculaire, elles deviennent plus importantes. En effet, la saison estivale reste sans conteste très propice à cette affection, et ce, en raison de la hausse de la température et du non-respect des conditions de conservation. Un sérieux problème de santé publique avec des impacts considérables sur le plan économique. Les derniers 71 cas d'intoxications alimentaires enregistrés dans la wilaya de Tiaret



lors de la célébration d'un mariage dans une salle de fêtes, témoigne de la nécessité de se conformer aux bonnes règles d'hygiène, d'innocuité des produits, de salubrité et de conformité des services. Des chiffres effarants qui reflètent à la fois l'insuffisance des opérations de contrôle et de l'hygiène alimentaire menées par les services concernés et l'inconscience des citoyens vis-à-vis d'un phénomène aussi dangereux. Cet état de chose est devenu très fréquent à cause des mauvaises habitudes alimentaires. S'ajoute à cela, la cupidité de plusieurs commerçants avides de gain, ne respectant pas les normes établies à savoir (l'hygiène, la chaîne de froid, etc.), notamment pour les

produits périssables comme les œufs, le lait et ses dérivés, utilisés dans la confection de gâteaux et de pâtisseries. Cependant, s'il y a un phénomène dont la responsabilité est partagée entre responsables, marchands et consommateurs, c'est bien celui des intoxications alimentaires. En effet, le citoyen est aussi responsable que les pouvoirs publics et le mouvement associatif, du fait que ce dernier soit attiré par les petits prix des produits périssables. Malheureusement, l'absence de vigilance est une des caractéristiques des gens qui s'accommodent de tout, pour peu que les prix lui soient accessibles. Peu importe que les produits soient mal conservés ou étalés à l'air

libre et exposés à la poussière, à la fumée des véhicules et au soleil. Les marchands, quant à eux, sont souvent pointés du doigt, pourtant ils ont toujours autant de clients qui s'abattent sur la marchandise. A cette inconscience du consommateur s'ajoutent la démission des pouvoirs publics et l'indifférence du mouvement associatif quant à la défense de celui-ci. Mais quoi qu'il en soit et quelle que soit la responsabilité des autorités concernés, celle du consommateur est à déplorer le plus, lui qui doit se soucier en premier de sa santé et donc prêter la plus grande attention à ce qu'il mange. Selon des études et enquêtes effectuées par les services concernés, un taux très élevé de

cas d'intoxication alimentaire collective est enregistré dans les fêtes familiales, à savoir les mariages, entre autres fêtes religieuses. La prévention constitue, selon les professionnels, une bonne façon de lutter contre ce fléau qui prend de l'ampleur et fait beaucoup de victimes durant la saison estivale particulièrement. Par ailleurs, parmi les 71 convives victimes d'empoisonnement à Tiaret, 48 d'entre eux ont déjà quitté l'hôpital «Youcef-Darmerdjji» où ils avaient été admis, tandis que les 23 autres sont gardés sous observation médicale, a-t-on appris de source hospitalière.

M. B.

La canicule, les feux de forêt et les coupures d'électricité

## Les robinets à sec, un cauchemar au quotidien

Les coupures d'eau en cette période de canicule persistent. Et oui, il ne se passe pas un jour sans qu'il n'y ait des perturbations dans la distribution de ce liquide vital. Presque tous les quartiers de la capitale vivent le même cauchemar. En plus d'être fréquentes, les coupures d'eau sont également de longue durée. De nombreuses villes du pays ont été touchées par des pannes répétées de la distribution des eaux depuis le début d'été où le citoyen éprouve un grand besoin de ce liquide. Dans plusieurs villes du pays, les perturbations et les coupures sont répétitives. Un vrai cauchemar pour elles.

Le citoyen algérien est désespéré et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) n'arrive pas à régler ce problème une bonne fois pour toutes. Des perturbations dans l'alimentation en eau potable sont enregistrées dans plusieurs wilayas du pays et même dans certaines communes de la capitale. En pleine canicule et durant les journées interminables du mois d'août, il est inadmissible de rester sans



eau toute une journée ou même plus dans certaines wilayas. Ce qui contraint le citoyen à aller remplir des bidons sous la chaleur caniculaire dans des sources lointaines dans certaines wilayas. Ce scénario se reproduit chaque année et surtout à l'approche de l'été.

Hier, l'alimentation en eau potable a été partiellement suspendue dans plusieurs com-

munes d'Alger suite à un incident survenu sur une canalisation principale de distribution, a annoncé la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) dans un communiqué diffusé sur son site. Les travaux, localisés dans la commune de Ben Aknoun (Chemin Doudou - Mokhtar), ont engendré une suspension de l'alimentation en eau potable qui a touché les com-

munes d'El Biar en sa totalité, Hydra, Bir Mourad Rais et Ben Aknoun en partie. Selon le communiqué de la Seaal, la remise en service de l'alimentation en eau potable dans les communes impactées se fera progressivement le même jour (5 août) à partir de 16h00. La Seaal a mis en place un dispositif de citernage, afin d'alimenter en priorité les établissements publics et

hospitaliers durant cette suspension. Tout en s'excusant auprès des clients des désagréments causés par ces travaux, elle a mis à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24. Il a suffi que la canicule s'installe et que les températures augmentent pour que les Algériens plongent dans un cauchemar. Feux de forêt, température dépassant la norme et coupures d'eau et d'électricité n'ont été que trop fréquentes dans bon nombre de quartiers. Les coupures d'électricité influent souvent sur l'alimentation en eau potable et provoquent plusieurs arrêts dans les stations de pompage, d'où les nombreuses perturbations dans l'alimentation en eau potable. Toutefois, et malgré la hausse sans arrêt du montant de la facture, les citoyens sont contraints de vivre avec la pénurie d'eau et d'électricité durant tout l'été.

Louiza Ait Ramdane

Préparation des élections locales

# Le FLN veut rafler la mise

■ Dans sa course aux élections locales prévues à la rentrée sociale, le vieux parti veut prendre sa revanche sur le score enregistré lors des législatives de mai dernier où il avait perdu trois sièges dans la nouvelle Assemblée populaire nationale (APN), afin de se repositionner comme parti leader de l'échiquier politique du pays

Par Lynda Naili

Même s'il est sorti premier aux législatives du 4 mai dernier, la perte des trois sièges aura terni la performance du secrétaire général du parti qui a encaissé des reproches, et bien parfois par ses détracteurs, faisant que les résultats des prochaines élections locales devront coûte que coûte être en dessus, est de loin, dépasser ceux des législatives. Il s'agit pour lui d'un virage à ne pas rater. Aussi, afin d'assurer son tir, Djamel Ould Abbès a commencé à se préparer pour ces échéances locales prévues entre la mi-septembre et début octobre prochains. En effet, qualifiant de «cruciales» les prochaines échéances locales, Djamel Ould Abbès matraque depuis des semaines les cadres et les militants de son parti sur l'impératif pour le FLN de «consolider la position leader du parti au sein des assemblées locales». Ce qui «implique» pour lui «la mobilisation des structures et instances du parti à différents niveaux notamment de base»,

d'autant plus que ce rendez-vous électoral se présente «dans une conjoncture particulière et un climat pluraliste inédit et à forte concurrence». Aussi, après la mise en branle d'une opération «marketing» pour la sélection de ses candidats à la présidence des Assemblées locales, où il a adressé une instruction aux superviseurs, aux secrétaires des moudhafates et aux présidents des commissions transitoires, pour le respect d'une «série de conditions et de normes dans l'opération d'élaboration et de classement des listes de candidatures», le secrétaire général du FLN a instruit l'ensemble des structures locales d'élaborer «dans les plus brefs délais, avant le 10 juillet» dernier, des rapports contenant «le bilan des activités accomplies par les élus locaux durant les cinq dernières années, dans tous les secteurs». Bien plus, il demandera aux destinataires de son instruction de porter une «attention particulière» à cette opération en lui fournissant «des informations détaillées» sur le bilan en question mais aussi sur «le nombre d'habitants de la



wilaya selon la catégorie d'âge et de sexe et le nombre d'inscrits sur les listes électorales», «la composante sociale de la population selon les daïras» et «les projets de développement des APC et APW». Mieux, Djamel Ould Abbès veut aussi connaître à travers le bilan demandé «les résultats des précédentes élec-

tions locales, le nombre de voix et de sièges obtenus par les partis participants». Aussi demandera-t-il aux responsables de structures locales de faire «une lecture politique, sous forme de résumé des résultats des élections (...) et les raisons de l'abstention des électeurs». Par ailleurs, dans ce travail de préparation, période de congé esquivée, les membres du Bureau politique parcourent le pays afin d'installer des commissions des candidatures des wilayas. Les formulaires des candidatures aux élections communales et de wilaya sont déjà portés sur le site internet officiel du vieux parti. C'est dire la détermination de Djamel Ould Abbès de prédominer les résultats des prochaines élections.

A noter que la tenue de la session ordinaire du comité central du parti est prévue pour les 22 et 23 octobre prochain.

L. N.

Soutenant l'initiative du dialogue social annoncé par le Premier ministre

## El Islah annonce «une participation très forte» aux élections locales

Le Madjijss Echoua du parti islamiste El Islah s'est réuni hier en conseil national pour faire le point de la situation politique et aussi en vue d'aborder les prochaines élections locales annoncées pour la mi-septembre et début octobre prochains. A ce titre, au terme de cette réunion, Filali Ghouini, président du mouvement El Islah, dans une déclaration à la presse a évoqué ces échéances électorales, pour lesquelles il a annoncé «une participation très forte» de sa formation politique et ce, «à travers les 48 wilayas» du pays. A ce propos, il dira que «les portes des candidatures sont ouvertes, pour tous ceux qui ont une compétence, une relation de proximité et permanente avec les citoyens». Par ailleurs, soutenant l'initiative du dialogue social annoncé par le Premier ministre, Filali Ghouini, considérant que «le dialogue est un moyen civilisé pour examiner les problèmes du pays», confirmera la «disponibilité pleine et entière» de son mouvement «à participer au dialogue social», appelant à ce sujet à l'élargissement de ce dialogue au volet politique en tant que «prélude à l'aboutissement des réformes profondes». Abordant la prochaine tripartite (Gouvernement-syndicat-patronat) prévue le 23 septembre à Ghardaïa, Filali Ghouini a mis l'accent sur l'importance d'y associer les syndicats autonomes.

L. N.

Noureddine Bedoui à Béjaïa

## «Il y a des gens qui veulent tirer profit des indemnisations»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a vu de lui-même, ce vendredi, l'ampleur des dommages causés par les feux de forêt dans la wilaya de Béjaïa depuis le début de l'été et surtout depuis quatre jours, soit le 31 juillet. Le ministre s'est d'ailleurs rendu à Toudja, notamment à Tala Hiba, région la plus touchée par les incendies qui ont détruit 1 353 ha de vergers (oliviers, figuiers, ruches, césiers, ...). Il a vu de près les dégâts causés par les flammes aux biens privé et public de la région. Sur place, un exposé de la situation, notamment les dégâts causés par les feux, lui a été présenté par les services concernés (forêts et Protection civile). A ce sujet, il a été indiqué que «plus de 50% des biens endommagés sont privés». Nous avons appris, à ce titre, que les services des forêts et de la Protection civile de la wilaya ont enregistré au moins 115 feux et ceux de la Protection civile 126 feux ces quatre derniers jours. Les incendies ont détruit une

superficie de végétation totale de 5 495 ha depuis le début de l'été et un feu de forêt est toujours actif. Sur place, M. Bedoui a réaffirmé la volonté du gouvernement d'indemniser matériellement les citoyens et agriculteurs dont les biens ont été détruits par les incendies, selon les instructions du président de la République. Mais, cela se fera, dit-il en substance, «une fois les conclusions de l'enquête des services de sécurité (police et gendarmerie) et des commissions, installées à ce propos, connues». Les indemnisations ne seront pas financières et ce procédé se veut une manière d'éviter les pratiques dont usent certaines personnes malintentionnées pour engranger des sommes d'argent afin de les utiliser non pas pour relancer les activités mais à d'autres fins. «Il y a des gens pour qui le dédommagement constitue une occasion pour profiter et s'enrichir facilement», a-t-il déclaré. Il dira que la loi sera appliquée dans toute sa rigueur et les personnes derrière ces crimes seront arrêtées et

punies. «Les pyromanes, dont certains ont déjà été identifiés et arrêtés, répondront de leurs actes criminels devant la justice et seront sévèrement sanctionnés», a-t-il indiqué à la population, ne manquant pas d'instruire les services de sécurité d'engager des enquêtes approfondies afin de débusquer tout individu ayant un lien de près ou de loin avec ces feux. Il a indiqué que «13 wilayas du pays ont été touchées par ce phénomène, soit un total de 1 200 incendies ; et celle de Béjaïa est la plus touchée». Le ministre s'est entretenu avec les citoyens et agriculteurs qui lui ont exprimé leur préoccupation en ce qui concerne l'ouverture de pistes, d'où la difficulté de lutter contre les incendies, et les aides de l'Etat pour développer l'agriculture de montagne, principalement à ceux qui ont été touchés par les incendies. Il a remercié également les bénévoles pour leur contribution et pour avoir été aux côtés des services des forêts et de la Protection civile, jour et nuit, pour lutter contre les incendies.

«C'est ce que nous attendons de vous», leur a-t-il dit. Par ailleurs, il a donné son accord de principe sur la poursuite des opérations et programmes d'aides de l'Etat notamment à travers les différents dispositifs chapeautés par les forêts, la direction de l'agriculture, etc.) envers ces régions. Le ministre a tenu, à l'issue de sa sortie, une réunion avec les responsables de la DTP, des forêts, de la Protection civile, des élus APW et des maires. Il s'est engagé à renforcer les moyens de lutte contre les incendies, promettant de revenir, très prochainement, dans la wilaya pour l'évaluation de l'application des décisions prises au profit de la wilaya. Enfin, la Protection civile a rendu public hier son bilan opérationnel de lutte contre les incendies durant les quatre derniers jours. «Nos équipes opérationnelles, soutenues par les renforts acheminés des wilayas de Sétif, BBA, Bouira et ceux de l'UNII El Hamiz Alger, sont intervenues pour l'extinction de 126 départs de feux», lit-on dans le communi-

LA QUESTION DU JOUR

## Une crise en apparence faite pour durer

Suite de la page une

Un pays réellement en butte aux rigueurs d'un blocus aurait d'autres soucis, c'est le moins que l'on puisse dire. A priori, donc, il semble que la crise l'opposant à ses boycotteurs soit de nature à durer aussi longtemps qu'il plairait à ces derniers. Un pays soi-disant sous blocus mais qui en réalité ne manque rien, et qui surtout est assuré de ne manquer de rien à l'avenir, quel intérêt a-t-il donc de faire comme l'exigent de lui ceux qui le boycottent ? Si leurs exigences étaient assorties d'une limite dans le temps, et que leurs troupes se massaient déjà à ses frontières pour le persuader de se décider vite, alors oui, il aurait peut-être de quoi s'alarmer. Or de ce côté-là, il est paré, avec la plus grande base américaine installée sur ses terres, qui sûrement le défendrait s'il était effectivement attaqué, et avec l'amitié qui lui a été exprimée par nombre de puissances dans l'épreuve qu'il traverse. Si le régime qatari doit craindre quelque chose dans un délai raisonnable, c'est lui-même, ce sont ses propres démons internes, qui peuvent trouver dans la crise actuelle des motifs de se réveiller. Mais force est de constater qu'on ne voit rien encore qui ressemble à une fissure à la surface de sa cuirasse. Si la famille régnante ne compte pas que des fidèles purs et durs dans les rangs de ses sujets, le fait est qu'il n'y paraît rien pour l'heure. Cela dit, la crise est encore relativement jeune, elle n'a pas encore eu le temps de produire tous ses effets, en interne comme en externe. Mais le fait qu'elle soit à ses débuts n'a toutefois pas empêché que le boycott, dans ses aspects politiques tout au moins, se renforce par l'adjonction d'autres boycotteurs, non déclarés pour leur part, à la différence des quatre premiers. Dès à présent, le Qatar est tenu à l'écart de tout le monde arabe, même s'il reste en relation économique avec certains, grâce à quoi justement il ne manque de rien. Mais jusqu'à quand, sachant qu'une crise n'est jamais stationnaire, qu'elle ne cesse d'évoluer au contraire, même quand il n'y paraît pas ? M. H.

qué de la Protection civile. Et de préciser : «Les plus importants sont au nombre de 41, tous éteints». «La situation est redevenue normale, mais la vigilance reste de mise», affirme-t-on. Et d'ajouter : «Plus de 260 engins ont été mobilisés pour la couverture, l'extinction et la surveillance des 126 départs de feux, durant cette période. On déplore une perte provisoire de couvert végétal de 1 758 ha, plus de 180 ha d'arbres fruitiers et autres et quelques ruches».

Hocine Cherfa

Les dégâts causés par le phénomène des feux de forêt continuent

# Plusieurs réseaux électriques fortement touchés par les incendies

■ Des lignes haute tension du réseau de transport et de distribution de l'électricité traversant les forêts ont subi de graves dommages, suite aux incendies ayant touché plusieurs régions du pays, a indiqué Sonelgaz dans un communiqué.

Par Yacine Djadel

Les feux de forêt continuent de faire des ravages. Un peu partout à travers le pays les incendies ont pris une tournure alarmante. Maisons dévastées, récoltes parties en fumée, brûlures, asphyxies et blessures au premiers degré, outre le décès d'un jeune homme qui a péri dans les flammes à Bourmerdès, on ne peut pas dire que les retombées humaines et matérielles causées par ces incendies soient des moindres. De plus, les réseaux électriques alimentant des milliers de foyers sont gravement endommagés, a fait savoir la Société nationale de l'électricité et du gaz dans un communiqué. Les lignes haute tension interconnectées en 220 et 400 KV qui traversent les forêts du pays ont été gravement affectées par les feux intenses enregistrés notamment à El Tarf, Souk Ahras, Guelma, Azzaba, Collo, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Tipaza, Blida et Médéa, fait savoir la même source. Ce qui explique les coupures d'électricité fréquentes ces jours-ci dans les ménages. La population n'a cessé d'en parler, de se plaindre vivement de ces situations insoutenables à vivre, notamment en saison estivale. Des désagréments ressentis doublement chez les citoyens ayant des personnes âgées à charge, des malades ou même des bébés. «Ma mère est gravement atteinte d'asthme. Déjà qu'elle est en danger permanent avec cette canicule causée par les feux de forêt, la mettre sous aérosol n'est pas évident si ce dernier n'est pas chargé électriquement», a témoigné Saïd. Ajoutant que «tout le monde n'a pas les moyens de s'acheter un groupe électrogène». Ainsi, suite à la propagation des feux de forêts ça et là à travers de nombreuses wilayas du pays, les citoyens se trouvent de plus en plus pénalisés par l'absence d'électricité, élément sans lequel on ne peut rien faire quant aux habitudes



Ph.D. R.

prises par la vie moderne. Chose qui ne facilite pas la tâche aussi aux différents organismes intervenant dans ce type d'incidents. A l'instar des autres services de l'Etat, tels que la Protection civile et la Conservation des forêts, Sonelgaz, notamment la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SDC spa),

fait face à une situation des plus contraignantes. Il s'agit de réparations matérielles lourdes avec ces incendies qui ont gravement endommagé les réseaux de transport et de distribution électrique, avise-t-elle. Ces dommages ont pour conséquence de priver les centrales de Sonelgaz de la puissance disponible à four-

nir à sa clientèle dans de bonnes conditions, a-t-elle indiqué. Un déficit qui intervient à un moment où des pics de puissance exceptionnels sont signalés, tel celui enregistré lundi dernier qui avait atteint 14 200 MW, a-t-elle précisé. Pour tenir compte de l'ampleur de la situation, la Sonelgaz a cité l'exemple des

feux de forêt à l'est du pays qui peuvent affecter le réseau de transport de la région et priver cette dernière de la puissance disponible d'une centrale électrique. Ce qui peut se traduire également par des manques de puissance dans toutes les autres localités, y compris à l'ouest du pays, a-t-elle souligné. Y. D.

Réformes du système éducatif

## Un colloque national prévu en octobre à Oran

L'Université d'Oran 2 «Mohamed-Ben-Ahmed» abritera le mois d'octobre prochain un colloque national sur les réformes du système éducatif et leurs enjeux avec la participation des spécialistes en éducation et des psychologues venant des différentes wilayas du pays, ont indiqué les organisateurs de cet événement.

Organisé par le Laboratoire de la recherche en éducation et psychologie de ladite université sous le thème «Réformes du système éducatif : enjeux et défis»,

ce colloque vise l'évaluation de la situation actuelle du secteur de l'éducation nationale après l'application des réformes initiées en 2005. Les réformes introduites sur le système éducatif en Algérie ont donné naissance à «un nouveau concept à l'enseignement et à l'apprentissage, tant au niveau de la réalisation des programmes de la deuxième génération qu'au niveau de l'accès à de nouvelles pratiques d'enseignement basées sur la pédagogie des compétences», a précisé la même source.

Cependant, ces réformes, selon les organisateurs, ont connu quelques dysfonctionnements lors de l'application, outre la difficulté d'atteindre leurs objectifs et leurs dimensions. Ce colloque intervient pour présenter plusieurs approches (psychologiques, éducatives et sociologiques) pour évaluer la situation et les dimensions de la réforme du système éducatif.

Le colloque permettra aux chercheurs dans le domaine de l'éducation de présenter leurs recherches sur le contexte socio-

économique de ces réformes et l'impacte de la mondialisation sur leurs orientations. «Les réformes du système éducatif : réalité et diagnostic», «la gestion pédagogique et administratif après les nouvelles réformes», «les réformes du système éducatif : leurs dimensions socio-économiques», «le rôle de l'orientation scolaire et professionnelle à l'atteinte des objectifs des réformes» et bien d'autres seront les principaux thèmes du colloque.

Maïssa B.

Lancée le 10 juillet dernier

## La campagne d'évaluation des ressources halieutiques achevée

La 4<sup>e</sup> campagne d'évaluation des ressources halieutiques démersales (Aldem 2017), lancée le 10 juillet dernier, a été achevée après vingt jours en mer à bord du navire de recherche scientifique «Grine Belkacem», apprend-on auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Cette opération d'évaluation «a couvert tout le littoral algérien de la frontière maritime marocaine à celle tunisienne, parcourant l'ensemble des zones chalu-

tables situées entre des fonds de 20 à 800 mètres du littoral national», précise la même source. Ces limites ont été retenues pour couvrir au mieux les aires de répartition des principales espèces exploitées ou potentiellement exploitables. Les bases de ce programmes ont été réalisées par les scientifiques du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (Cnrdpa), en conformité du Marché d'application «année 4» et dont les objec-

tifs visés ont été atteints. Ces objectifs sont la connaissance de la ressource halieutique démersale (espèces vivant sur le fond de la mer) tant en terme de distribution (indices d'abondance) que de structures démographiques des stocks (distribution en taille et/ou en âge), ainsi que la récolte des données pour la modélisation de la dynamique des espèces étudiées, détaille le ministère. Il s'agit de l'acquisition de paramètres biologiques (reproduction, structures des

tailles, croissance...) ainsi que la caractérisation du milieu (mesure de la température, la salinité, chlorophylle). Cette action est la deuxième étape du programme qui en comporte trois à savoir l'organisation et définition des protocoles de travail, la réalisation d'une campagne en mer et l'analyse des données en référence aux besoins immédiats définis par les responsables de la gestion des pêches. Ainsi, une liste de trente espèces de référence (poissons, crustacés et

mollusques) a été établie en référence à la production commerciale nationale, à leur accessibilité au chalut de fond et à leur intérêt potentiel en tant qu'indicateur biologique. Sur cette liste, seules treize espèces ont été retenues pour une étude et un suivi plus approfondi : les rougets, le mafroute, le merlu, le merlan bleu, la mostelle, la baudroie, les crevettes profondes, la langoustine et les trois mollusques céphalopodes (calamar, seiche et poulpe). Saïd N.

Registre du commerce

# Plus de 1,9 million d'opérateurs économiques inscrits dont 13 100 étrangers

■ L'Algérie comptait plus de 1,93 million d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce jusqu'à fin juin 2017, en augmentation de 41 805 opérateurs par rapport à la fin 2016 (+ 2,21%), selon le Centre national du registre du commerce (Cnrc).

P.N.C.



Par Salem K.

Ils se composent de 1,752 million opérateurs activant sous le statut de personnes physiques (91% de la totalité) et de 180 045 en tant que personnes morales (sociétés), soit 9%. Par wilaya, Alger se classe première en matière d'implantation des opérateurs économiques avec 246 883 inscrits (près de 13% du total), suivie d'Oran avec 94 367 (près de 5%), de Sétif avec 82 678 (4,2%), de Tizi-Ouzou avec 80 770 (4,1%) et de Constantine avec 67 646 (3,5%). Par nature d'activité, les personnes physiques exercent, en premier lieu, dans la

distribution de détail (44,06% de la totalité des opérateurs économiques-personnes physiques), suivi des services (38,6%), de la production des biens (13,44%), de la distribution de gros (3,62%), de la production artisanale (0,26%) et de l'export (0,02%). Quant aux opérateurs inscrits en tant que sociétés, ils activent beaucoup plus dans les services (32,6% de la totalité des sociétés), la production de biens (29,5%), l'importation pour la

revente en l'état (19,52%), la distribution de gros (9,92%), la distribution de détail (7,02%), la production artisanale (0,8%) et l'export (0,7%). Par ailleurs, pour ce qui est du registre du commerce électronique (RCE) mis en place en mars 2014, le nombre global des opérateurs détenteurs de ce type de document s'est établi à 636 790 à fin juin dernier, soit 550 087 personnes physiques et 86 703 personnes morales.

## Opérateurs économiques étrangers : plus de 13 100 actifs en Algérie

Concernant les opérateurs économiques étrangers inscrits au registre du commerce, leur nombre a atteint 13 107 (0,6% de la totalité des opérateurs économiques) composés de 10 708 sociétés dont le gérant est de nationalité étrangère, et de 2 399 opérateurs sous le statut de per-

sonnes physiques. Le nombre de nationalités des opérateurs économiques étrangers activant en Algérie est de 38 pour ceux inscrits sous le statut de personnes physiques, et de 92 pour les sociétés. S'agissant des sociétés étrangères, les nationalités des gérants les plus répandues sont notamment française avec 2 080 entreprises (19,42% des sociétés étrangères), syrienne avec 1 221 entreprises (11,4%), turque avec 988 entreprises (9,23%), chinoise avec 914 entreprises (8,54%) et tunisienne avec 763 entreprises (7,13%). Quant aux personnes physiques étrangères, le plus grand nombre se compte parmi les Syriens avec 695 opérateurs (29% des opérateurs économiques étrangers-personnes physiques), les Tunisiens avec 633 opérateurs (26,4%), les Marocains avec 369 opérateurs (15,4%), les Egyptiens avec 185 opérateurs (7,71%) et les Palestiniens avec 179 opérateurs (7,46%). Par catégorie d'activités, les sociétés étrangères exercent surtout dans les services (33,4%), suivis du secteur de la production des biens (32,5%), l'importation pour la revente en l'état (16,7%), la distribution de gros (7,6%), la distribution de détail (7,5%), l'export (1,3%) et la production artisanale (1%).

Les opérateurs économiques étrangers inscrits sous le statut de personnes physiques exercent généralement dans le secteur de distribution en détail (78,4%), suivi des services (10,8%), de la production de biens (7,8%), de la distribution de gros (2,7%), de l'export (0,2%) et de la production artisanale (0,1%). Par ailleurs, il est constaté que sur une décennie (entre fin 2007 et fin juin 2017), le nombre d'opérateurs économiques étrangers inscrits au registre du commerce a connu une nette augmentation, et ce, notamment pour les personnes morales.

Ainsi, le nombre de sociétés étrangères inscrites au Cnrc est passé de 4 041 à fin 2007 à 10 708 à fin juin 2017, tandis que les personnes physiques sont passées de 1 345 à fin 2007 à 2 399 à fin juin 2017.

Safia T./Agences

S. K./APS

Prix

## Le pétrole termine la semaine sur une bonne note à New York

Les cours du pétrole ont terminé en hausse, finissant sur une bonne note une semaine de très légère baisse, le marché restant concentré sur le niveau des stocks aux Etats-Unis et se tournant vers une réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, a avancé de 55 cents à 49,58 dollars sur le contrat pour livraison en septembre au New York Mercantile Exchange (Nymex). Sur la semaine, le baril a perdu 0,26% de sa valeur. Les analystes à New York interprétaient la bonne séance de vendredi comme la conséquence de prises de positions avant le week-end. «Quand on regarde devant nous, le marché va se reconcentrer sur les stocks et cela a aiguisé l'appétit des acheteurs», a commenté Matt Smith de ClipperData. Les stocks de brut aux Etats-

Unis ont de nouveau reculé cette semaine renforçant encore leur tendance à la décline constatée depuis avril. Les raffineries américaines tournent à plein régime et la demande d'essence est particulièrement dynamique. Pour Andy Lipow de Lipow Oil Associates, le «marché a assimilé le dernier rapport sur l'emploi et a vu que la croissance économique se poursuivait», ce qui est également de bon augure pour la demande de produits raffinés aux Etats-Unis. Selon les chiffres publiés vendredi, l'économie américaine a créé davantage d'emplois que prévu en juillet. «Avec cette situation économique, les investisseurs ont tendance à parier sur une hausse, d'autant plus que les seules nouvelles susceptibles d'affecter le marché concernent le Venezuela et cela pourrait être négatif pour la production vénézuélienne de pétrole et positif pour les prix», a ajouté Mike

Lynch de Strategic Energy & Economic research. Les investisseurs s'interrogent sur l'impact que pourrait avoir la crise politique que connaît ce pays sur la production de brut et sur d'éventuelles sanctions américaines concernant le secteur de l'énergie. Une réunion de l'Opep à Abou Dhabi la semaine prochaine focalise aussi l'attention du marché. «Les plus grands producteurs veulent que les participants se tiennent à l'accord de limitation de la production, alors que les exportations du cartel ont augmenté en juillet», a avancé David Madden, analyste chez CMC Markets. Les 7 et 8 août, des membres de l'Opep et d'autres producteurs, non membres du cartel, vont se retrouver à Abou Dhabi, aux Emirats arabes unis, pour évoquer le respect de ces quotas de production.

Safia T./Agences

S. K./APS

Profitant de la faiblesse du dollar

## Les métaux industriels montent

Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont augmenté la semaine dernière, profitant d'un dollar faible et d'un regain d'intérêt des investisseurs spéculatifs. Le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc ont augmenté, tandis que l'aluminium et l'étain ont reculé. Selon les analystes, il s'agit d'une réaction à des situations sur le court terme, notamment avec la perturbation de la production de cuivre. Les prix des métaux ont en outre profité de la faiblesse du dollar, qui sert de monnaie de référence aux échanges sur ce marché et dont la baisse entraîne une

hausse du pouvoir d'achat des investisseurs utilisant d'autres devises. Quant à l'aluminium, les prix ont connu une semaine mouvementée avant de finir en légère baisse. Les prix avaient grimpé en début de semaine, car les investisseurs écoutaient des rumeurs sur des fermetures de fonderies du premier producteur chinois d'aluminium, Shandong Weiqiao (filiale de China Hongqiao Group, premier producteur mondial d'aluminium, ndr), ce qui aurait limité l'offre mondiale, ont noté les analystes. Le gouvernement chinois cherche à limiter l'activité des fonderies

pour lutter contre la pollution atmosphérique. Mais China Hongqiao a mis un terme à ces rumeurs en admettant que des capacités de production trop vieilles, équivalant à une production de 2 millions de tonnes par an, allaient fermer, mais qu'elles seraient bien remplacées. Le groupe précise que le niveau national de production du groupe serait inchangé, car le gouvernement chinois interdit actuellement la création de nouvelles capacités de production. Le zinc, qui a fortement grimpé au mois de juin, continue d'évoluer proche de ses plus hauts de l'année, tiré essentiel-

lement par la bonne performance de l'acier, car le métal est utilisé pour galvaniser les métaux. La tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6 341 dollars vendredi après-midi, contre 6 325,50 dollars le vendredi précédent. L'aluminium valait 1 906,50 dollars la tonne, contre 1 930,50 dollars. Le plomb valait 2 365 dollars la tonne, contre 2 299,50 dollars. L'étain valait 20 660 dollars la tonne, contre 20 730 dollars. Le nickel valait 10 315 dollars la tonne, contre 10 220 dollars. Le zinc valait 2 805,50 dollars la tonne, contre 2 771,50 dollars. R. E.

Agriculture à Tizi-Ouzou et Bouira

# Un programme d'intégration de la pisciculture

■ Un programme d'intégration de la pisciculture à l'agriculture, initié dans le cadre du plan national de développement de l'aquaculture, a été lancé à Tizi-Ouzou et Bouira, a-t-on appris du directeur de la pêche, des ressources halieutiques (DPRH) de Tizi-Ouzou, qui chapeaute ces deux wilayas.

Par Lydia O.

Un total de 14 bassins d'irrigation, dont 4 dans la wilaya de Tizi-Ouzou et 10 à Bouira, ont déjà été ensemencés avec des alevins de carpe fournis par l'écloserie de Sétif, au titre d'une opération pilote et à l'occasion de journées pédagogiques organisées par la DPRH/TO et dont la dernière en date s'est déroulée les 30 et 31 juillet derniers à Bouira, où 5 bassins ont été alors ensemencés, a indiqué Abdelhafid Belaid. Lors de cette formation, une quarantaine d'agriculteurs de cette même wilaya, qui ne jouit pas d'une façade maritime, ont bénéficié d'une formation sur les techniques d'ensemencement des bassins d'irrigation, assurée par le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (Cnrdpa) et l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (Inspa), a précisé le responsable. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, une cinquantaine d'agriculteurs avaient bénéficié, en janvier dernier, d'une formation sur les techniques d'ensemencement de barrages, abritée par l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (Itmas) en agriculture de montagne de Boukhalfa, a indiqué le DPRH, observant que sa direction a mis

au point un programme d'accompagnement des agriculteurs pour développer et donner un essor à cette activité. La technique de mise en place de la pisciculture en eau douce est simple. Elle consiste à introduire dans un bassin d'irrigation ou un étang de la matière organique, tel le fumier, pour créer une chaîne alimentaire où les alevins pourront se développer sans que l'agriculteur n'ait à les nourrir quotidiennement, a expliqué M. Belaid. L'expérience d'ensemencement des 14 bassins d'irrigation à Tizi-Ouzou et Bouira a été couronnée par la production d'une tonne de poisson. «Des résultats qui seront améliorés avec la maîtrise de l'activité par les agriculteurs», a-t-il assuré.

## Source de revenus supplémentaire et rendement agricole amélioré

L'intégration de la pisciculture à l'agriculture offre l'opportunité aux agriculteurs d'améliorer leurs recettes par une autre source de revenus supplémentaire, qui est le poisson. Cette activité permet aussi d'augmenter le rendement agricole grâce à l'irrigation des champs avec l'eau enrichie naturellement avec les déjections des poissons (un fertilisant biologique) vivants dans des bassins ensemencés tel que



démontré chez des agriculteurs, qui ont déjà menée cette expérience dans d'autres régions du pays, a relevé le directeur de la pêche, des ressources halieutiques (DPRH) de Tizi-Ouzou. L'eau enrichie de ces bassins évitera à l'agriculteur d'utiliser des engrais chimiques, ce qui réduira ses dépenses mais aussi améliorera la qualité organoleptique de ses produits qui seront bio. «Cela contribue aussi à la préservation des champs de culture et de l'environnement en général, ainsi que de la pollution aux engrais chimiques», a-t-il souligné. L'objectif visé par ce

programme est l'autonomisation de cette activité pour une production piscicole à grande échelle, en incitant les opérateurs privés à investir dans cette filière par la mise en place d'écloseries d'alevins et d'unités de production d'aliment pour poisson et de transformation avec la perspective d'aboutir à long terme à l'exportation de ces produits, a-t-il ajouté. Ce programme, lancé par le ministère de l'Agriculture, au titre du plan de développement de la pêche et de l'aquaculture à l'horizon 2025, vise la préservation des 80 000 postes d'emploi du secteur, à

l'échelle nationale, la création de 40 000 autres, ainsi qu'à doubler la production aquacole nationale, qui est actuellement de 100 000 tonnes de poissons issus de l'élevage, a conclu M. Belaid.

L. O./APS

## CNAS à Oran Environ 10 milliards DA de redevances auprès des entreprises

LA CAISSE nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (Cnas) détient environ 10 milliards DA de redevances auprès des entreprises dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris du directeur de cette structure. Entre 2 000 et 3 000 entreprises à Oran ont des dettes impayées envers la Cnas, principalement en matière de cotisations, s'élevant à environ 10 milliards DA, a indiqué à l'APS Lotfi Mesli, ajoutant que des entreprises privées, en majorité, ont des «difficultés de paiement». «Pour les entreprises sérieuses qui, à une période déterminée, ont une difficulté de payer les cotisations, nous ne procédons pas aux mesures dissuasives, dont la fermeture du compte et le recours à la justice», a-t-il affirmé, expliquant qu'avec ces entreprises un échéancier de paiement est établi «pour leur éviter la fermeture du compte et le recours à la justice». La wilaya d'Oran compte actuellement quelque 22 000 entreprises et 438 000 travailleurs assurés.

R. R.

Constantine

## Lancement des travaux de réalisation de 20 nouveaux forages

Un programme de réalisation de 20 nouveaux forages dans la wilaya de Constantine vient d'être validé par le ministère des Ressources en eau et sera «incisamment» lancé en travaux, a-t-on appris hier auprès de la direction locale du secteur. Ces nouvelles infrastructures hydrauliques seront implantées dans les régions enclavées à travers toutes les communes de la wilaya, a-t-on souligné de même source, faisant part de l'importance des ces investissements dans l'amélioration de l'alimentation en ce précieux liquide. La part du lion de ce programme, inscrit dans le cadre du déve-

loppement local, revient à la région d'Ain Abid qui a bénéficié d'une autorisation pour la réalisation de cinq forages, a fait savoir la même source, précisant que le restant des forages seront implantés particulièrement dans les communes à fort potentiel agricole à l'instar d'Ouled Rahmoune, El Khroub et Hamma-Bouziiane, entre autres. Faisant état d'un projet de réalisation d'une dizaine d'infrastructures similaires dont la validation est tributaire de l'accomplissement des études de faisabilité et le choix d'assiette foncière appropriées, les responsables de la direction des ressources en eau ont indiqué que

toutes les dispositions nécessaires (techniques et administratives) ont été mises en place pour permettre le lancement du programme déjà validé (les 20 forages) dans les meilleures conditions. Une fois réalisés, ces forages contribueront, outre à l'amélioration de l'alimentation en eau potable, au renforcement de l'irrigation agricole dont les capacités se sont avérées insuffisantes notamment au titre de l'actuelle saison agricole qui a été marquée par une faible pluviométrie, ont considéré les responsables concernés.

Hatem D./Agences

Ouargla / Touggourt

## Réalisation de «près des deux tiers» de la gare routière multimodale

La gare routière multimodale de type «A», réalisée au chef-lieu de la wilaya déléguée de Touggourt (160 km au nord de Ouargla), a été «à près des deux tiers» concrétisée, ont annoncé des responsables de la Direction des transports (DT) de la wilaya. Les travaux de construction du

bloc principal et de bâtiments annexes de la gare sont achevés, tandis que les opérations liées notamment à l'aménagement extérieur et le revêtement de voie sont, actuellement, à différents taux d'avancement, a précisé le chargé de gestion à la direction, Abdelkrim Zeroual. Un montant

global de 775 millions DA a été alloué à la réalisation de ce projet, qui permettra, une fois opérationnel, d'assurer une coordination systématique des flux de voyageurs et une correspondance intermodale pour les moyens de transport (autocar, taxi et train), a-t-il fait savoir. Occupant

une superficie totale de 60 000 m<sup>2</sup>, la nouvelle gare multimodale de Touggourt compte 30 quais pour bus, 64 espaces pour taxi et un parking d'une capacité de 20 voitures, outre un site réservé à la future gare ferroviaire, a-t-on signalé à la Direction des transports.

L. A.



## Libye

# La décision de Rome d'envoyer des navires militaires provoque un tollé

■ Le feu vert du Parlement italien, donné mercredi dernier à l'envoi de navires militaires à Tripoli, suscite de vives réactions dans les deux pays. Selon les informations du *Corriere della Sera*, la mission serait composée de cinq bateaux et d'un millier d'hommes appuyés par un soutien aérien.

Par Amel D.

L'Italie est accusée d'atteinte à la souveraineté nationale, tandis que Rome affirme chercher à limiter les arrivées de migrants africains sur son territoire via la Libye. Fayeze al-Sarraj, le chef du Conseil présidentiel libyen, a nié à plusieurs reprises avoir accordé une autorisation qui permet aux Italiens d'agir au large de la Libye, lors de sa visite à Rome il y a 8 jours. «Le gouvernement n'a jamais autorisé l'Italie à déployer sa flotte dans les eaux territoriales libyennes, pour lutter contre le trafic d'êtres humains et pour stopper les migrants», a réitéré mercredi 2 août le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Par le passé, les gouvernements successifs de Tripoli avaient d'ailleurs toujours refusé de laisser la mission européenne de secours aux migrants, Sophia, opérer dans ses eaux territoriales. Pourtant, côté italien, le Premier ministre Paolo Gentiloni assure : «Nous avons reçu une lettre de Fayeze al-Sarraj pour assister logistiquement le gouvernement dans les eaux territoriales libyennes avec des bateaux militaires». C'est ce qu'affirme également le ministère de la Défense à Rome. Difficile de savoir qui dit vrai, d'autant que le sujet est sensible de part et d'autre de la Méditerranée. Ces déclarations italiennes interviennent en pleine période électorale, tandis que la question de la souveraineté est considérée comme une ligne rouge à ne pas franchir en Libye. Ce qui vaut d'ailleurs à Fayeze al-Sarraj d'être régulièrement qualifié de «traître» sur la Toile.

## Une question de souveraineté nationale

Mais la plus virulente des



réactions est venue de l'homme fort de l'est libyen, le maréchal Khalifa Haftar. Il a intimé à ses forces, mercredi, l'ordre de viser tout navire militaire étranger qui se trouve dans les eaux territoriales libyennes. Ce à quoi les Italiens ont répliqué que ces déclarations n'auront aucun impact réel. Le Parlement libyen élu a également réagi. Dans un communiqué, il refuse tout accord qui ne passera pas par le législatif, c'est-à-dire par le Parlement. Il dit que l'exécutif de Tripoli n'est pas reconnu et que l'accord avec l'Italie est illégal. Le communiqué demande à l'ONU de réagir face à cette violation italienne des accords internationaux et de la souveraineté du pays. Mahmoud Jibril, chef de la plus grande coalition au Parlement, exprime une fois de plus sa crainte de voir la Libye se transformer en lieu de réinstallation de tous les migrants. «C'est une volonté chez certains responsables européens», écrit-il. Ali Al Qotrani, un des quatre vice-présidents du chef du Conseil présidentiel libyen (GNA) voit en cette intervention «une atteinte sincère à la souveraineté libyenne».

Comme à l'Est, des personnalités politiques à l'Ouest ont protesté. Wahid Borshan est membre du Conseil d'Etat, une structure née de l'accord de Skhirat. Son rôle est consultatif pour le gouvernement. Ce responsable exprime à son tour sa crainte de voir l'Europe se débarrasser du problème de migrants en le jetant sur les Libyens. Joint par RFI, il exprime son profond étonnement. «Fayeze al-Sarraj est allé tout perdu, il nous a ignorés», déclare-t-il avant de s'exclamer : «Je ne trouve pas de sens à l'envoi d'une flotte. Pourquoi les militaires ! Avec eux les choses dégènerent toujours, et cela, nous le savons tous». A Tripoli, en signe de protestation, les citoyens ont sorti des photos d'Omar al-Mokhtar, le héros libyen pendu par les Italiens sous l'occupation, signe de refus de la présence militaire italienne en large de la Libye. Signe que ce dossier amplifie une fois plus les divisions entre Libyens. D'ores et déjà, un navire-patrouilleur italien, le *Comandante Brozzoni*, est amarré depuis mardi dernier à la base militaire navale de Tripoli. En

mission de cinq jours, avec plusieurs experts à bord, cette mission «n'entre pas dans le cadre des opérations italiennes dans les eaux territoriales libyennes», s'est empressé de déclarer le porte-parole de la marine nationale du gouvernement de Tripoli.

## Découverte de deux charniers avec 39 cadavres non identifiés à Syrte

La maire de la ville libyenne de Syrte qui était sous le contrôle des milices de Daech, a annoncé que les services de police ont découvert deux charniers dans la ville. Le premier situé derrière le poste de police où 25 cadavres étaient ensevelis. Et le deuxième, dans une autre cité résidentielle de la ville qui renferme 14 cadavres, qui n'ont, toujours, pas été récupérés. Les services de la ville se sont fait aider par ceux du Croissant rouge, pour récupérer ces épaves et les confier aux services de police compétents, pour les opérations d'identification.

A. D./RFI

## Sahara occidental

# Le gouvernement de Navarre engagé dans une solution «pacifique»

Le vice-président des droits sociaux du gouvernement de Navarre, Miguel Laparra, a souligné l'engagement de l'Exécutif provincial de Navarre pour une solution «pacifique» et «consensuelle» entre tous les acteurs du conflit du Sahara occidental. Lors d'une conférence de presse, M. Laparra qui a lancé un appel d'aide à la population sahraouie dans les domaines économique et social, a en outre rappelé que l'exécutif provincial a signé le 21 novembre 2016 un protocole de coopération avec le Front Polisario pour «exprimer la solidarité du gouvernement de Navarre avec le

peuple sahraoui». Ce protocole, a-t-il poursuivi, constitue un «saut qualitatif qui prouve que notre province a une relation particulière et privilégiée avec le peuple sahraoui qui va au-delà de l'aide strictement humanitaire, à l'intention de traduire un soutien politique explicite aux droits du peuple sahraoui dans le cadre des résolutions de l'ONU». Pour sa part, le représentant sahraoui à Navarre, Badadi Benamar, a appelé à une «solution pacifique par le biais d'un référendum au Sahara occidental». Remerciant le gouvernement de Navarre, «ses institutions et les citoyens pour leur solidarité et leur soutien

depuis de longues années au peuple sahraoui», le délégué sahraoui a en outre déploré la «situation grave dans laquelle vit son peuple et la violation constante des droits de l'homme par l'occupant marocain». Le problème du peuple sahraoui est «un problème politique», a enfin souligné M. Benamar qui a rappelé «la trahison de l'Espagne qui, a-t-il dit, est le pouvoir responsable de la tenue du référendum d'autodétermination et de l'achèvement du processus de décolonisation du territoire sahraoui».

O. T./APS

## Référendum en Mauritanie Les citoyens se prononcent sur une révision de la Constitution

LES MAURITANIENS ont commencé hier à se prononcer par référendum sur une révision de la Constitution prévoyant notamment la suppression du Sénat, et qui a été dénoncée par les principaux partis de l'opposition qui appellent un boycott, ont rapporté des médias. Les bureaux de vote ont comme prévu ouvert à 07h00 GMT et doivent fermer à 19h00 GMT. Les résultats sont attendus en début de semaine prochaine. Elaborée en septembre-octobre lors d'un dialogue entre le pouvoir et l'opposition dite modérée, cette révision porte sur le remplacement du Sénat par des Conseils régionaux élus et sur la suppression du médiateur de la République et du Haut conseil islamique. Elle prévoit également une modification du drapeau national, auquel seraient ajoutées deux bandes rouges pour «valoriser le sacrifice des martyrs» de la résistance à la colonisation française qui s'est achevée en 1960. En mars, la révision de la loi fondamentale a été adoptée par l'Assemblée nationale, mais rejetée par le Sénat. Le président a passé outre en convoquant dans la foulée un référendum. Pendant la campagne, l'opposition dite radicale a crié au «coup de force» du président Mohamed Ould Abdel Aziz, 60 ans, qu'elle soupçonne de vouloir créer un précédent qui pourrait faciliter à terme une suppression de la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels. Un des enjeux sera le taux de participation parmi les quelque 1,4 million d'inscrits, puisque l'opposition radicale s'est engagée dans un «boycott actif» du scrutin, en espérant reprendre à son compte une éventuelle forte abstention. Le dernier jour de la campagne, jeudi, a été à nouveau marqué par des interventions de la police, qui a dispersé à coups de gaz lacrymogène et de matraque des opposants dans trois quartiers de la capitale Nouakchott. A Genève, le Bureau des droits de l'homme de l'ONU s'est dit jeudi «préoccupé» par le climat de la campagne et «l'apparente suppression de certaines voix dissidentes».

R. M.



Corée du Nord

# Pyongyang menacé d'être privé par l'ONU d'un milliard de dollars de revenus

■ Le Conseil de sécurité des Nations unies devait voter, hier, sur un projet de résolution américain qui propose de priver la Corée du Nord d'un milliard de dollars de revenus provenant d'exportations, en riposte à ses programmes balistique et nucléaire.

Par Rosa F.

Selon des diplomates, le vote sur ces nouvelles sanctions portant notamment sur le charbon, le poisson et les fruits de mer est prévu hier à 15h00 (19h00 GMT). Et les Américains ont bon espoir de ne pas se heurter à un veto chinois ou russe. Cette nouvelle résolution vise à pousser Pyongyang à la négociation après son premier tir d'un missile intercontinental le 4 juillet, jugé par les grandes puissances menaçant pour la sécurité mondiale. La Corée du Nord a procédé le 28 juillet au tir d'un second engin similaire. Selon le texte du projet américain obtenu par l'AFP, les sanctions visent aussi à empêcher les exportations nord-coréennes de fer, de minerai de fer, de plomb et de minerai de plomb. En revanche, elles ne concernent pas les livrai-

sons de produits pétroliers à la Corée du Nord, ce qui aurait porté un rude coup à son économie, a indiqué un diplomate au fait des négociations. Le texte «impose une interdiction dans des pans entiers des exportations nord-coréennes», a fait valoir un diplomate sous couvert d'anonymat. Dans le projet de résolution, la Corée du Nord est accusée de se livrer à un «détournement massif de ses faibles ressources» pour continuer à développer «des armes nucléaires et plusieurs programmes coûteux de missiles balistiques». L'ensemble des sanctions envisagées conduirait à priver la Corée du Nord «d'un milliard de dollars de recettes» venant de ses exportations, si les nouvelles mesures sont adoptées et réellement respectées par tous les membres des Nations unies, a-t-il ajouté. Selon lui, les exportations nord-coréennes rapportent au

pays chaque année jusqu'à présent 3 milliards de dollars. La résolution proposée par Washington prévoit aussi l'interdiction de toutes nouvelles sociétés communes entre des entreprises étrangères et nord-coréennes et l'arrêt de tout investissement supplémentaire dans celles qui existent déjà. Selon une source diplomatique, la Russie pourrait toutefois vouloir amender avant un vote ces dernières dispositions pénalisantes pour sa relation commerciale avec Pyongyang. Le texte interdit aussi à la Corée du Nord d'augmenter ses quotas de travailleurs à l'étranger, selon un diplomate spécialiste du dossier. Les navires nord-coréens qui violeraient les résolutions de l'ONU seraient interdits d'entrée dans les ports de tous les pays, prévoit le texte. Le projet propose aussi d'ajouter la Banque du Commerce extérieur de la Corée du Nord, chargée des opérations en devises étrangères, à la liste des entités dont les avoirs sont gelés. Les États-Unis discutent depuis début juillet avec la Chine pour imposer de nouvelles sanctions sévères à la Corée du Nord, dont Pékin est le principal soutien. Le premier tir nord-coréen d'un missile intercontinental est intervenu le jour de la fête nationale américaine. Celui effectué fin juillet avait relancé les inquiétudes sur la capacité de Pyongyang, détenteur de la bombe nucléaire, à développer un engin capable de toucher les États-Unis.



PH. AP/REUTERS

Ces derniers jours, Washington a multiplié les pressions à l'égard de la Chine et de la Russie pour souligner que le temps des discussions était fini et qu'il fallait passer à l'action au Conseil de sécurité. «Nous sommes très confiants dans la possibilité de les avoir avec nous sur les grandes lignes de cette résolution», a dit un diplomate aux journalistes. Dotée d'un droit de veto, la Russie a récemment mis en garde contre de nouvelles mesures qui

aggraverait la crise humanitaire en Corée du Nord. Pour cette résolution, «la clé est à Pékin (et un peu à Moscou)», a estimé un diplomate occidental. Depuis le premier essai nucléaire nord-coréen en 2006, l'ONU a imposé six trains de sanctions à la Corée du Nord, dont deux nettement plus sévères que les précédents l'an dernier incluant des mesures touchant à l'économie nord-coréenne.



## Points chauds

Climat

Par Fouzia Mahmoudi

Sous l'administration Bush, il était inconcevable que les États-Unis fassent la moindre concession énergétique pour être en mesure d'adhérer au Protocole de Kyoto. Mais dès 1997, le Sénat américain avait refusé de ratifier le traité à 95 voix contre 0. Pas un seul sénateur démocrate n'a voté en faveur du protocole. Bill Clinton, alors président, avait alors tenté en 2000 de négocier des avenants avec les Européens mais cela fut sans succès. Son successeur, George W. Bush, refusa de présenter de nouveau le traité pour ratification parce qu'il considérait que cela freinerait l'économie des États-Unis et que le combat contre le réchauffement climatique devait se faire non pas avec une simple réduction des gaz à effet de serre, mais par une meilleure gestion de leur émission. Les États-Unis étaient alors les plus gros émetteurs avec environ 23% des gaz à effet de serre de la planète, parce qu'ils produisent 25% des biens et services de la planète. Finalement, le traité, manquant de rallier les pays les plus pollueurs, les États-Unis et la Chine, a finalement été abandonné après plusieurs années infructueuses d'efforts pour convaincre les deux puissances que l'environnement était un enjeu de poids. Bien des années plus tard, les grandes puissances réussirent toutefois à s'organiser devant l'urgence de la dégradation du climat et de l'environnement. Naîtra alors l'Accord sur le Climat signé en avril 2016 à Paris par la plupart des nations du monde, dont cette fois-ci par les deux pays les plus pollueurs, les États-Unis et la Chine. Un accord historique qui a été salué comme une avancée pour l'ensemble de l'humanité. Mais Donald Trump, élu président à la fin de l'année 2016 et investi en janvier 2017, a immédiatement annoncé son intention de retirer son pays de cet Accord. Un peu plus de six mois plus tard, les États-Unis ont confirmé par écrit aux Nations unies leur intention de se retirer de l'accord de Paris sur le climat. Ils continueront toutefois de participer aux négociations internationales, a annoncé vendredi le département d'Etat américain dans un communiqué. Washington participera notamment à la prochaine conférence climatique annuelle de l'ONU, la COP23, qui se tiendra en novembre à Bonn en Allemagne. Selon le département d'Etat, «cette participation inclura les négociations en cours sur les lignes directrices pour mettre en œuvre l'accord de Paris». Face à la déception exprimée par les partenaires de Washington, son secrétaire d'Etat Rex Tillerson avait toutefois assuré que la première puissance économique mondiale allait poursuivre ses efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. «Comme le président l'a dit, il est ouvert à revenir dans l'accord de Paris si les États-Unis peuvent trouver des termes qui leur soient plus favorables, plus favorables à leur économie, à leurs citoyens et à leurs contribuables», a ajouté la diplomatie américaine. Faudra-t-il alors attendre, comme ce fut le cas pour le protocole de Kyoto, une nouvelle vingtaine d'années pour un nouvel accord qui cette fois-ci conviendra aux Américains, qui dans vingt ans peut-être seront parmi ceux à subir les conséquences du dérèglement climatique et de la pollution atmosphérique ?

États-Unis

## Trump promet de traquer les fuites qui minent sa présidence

Le gouvernement américain a promis vendredi d'endiguer les fuites d'informations confidentielles qui donnent une image de désordre à la présidence de Donald Trump, en assimilant de tels actes à une trahison envers le pays. «Nous le disons haut et clair : la culture de la fuite doit cesser», a déclaré à Washington le ministre de la Justice, Jeff Sessions, à côté du chef des renseignements américains, Dan Coats. Dénonçant un «nombre sidérant de fuites» entravant l'action de l'exécutif, M. Sessions a précisé avoir triplé les investigations contre ceux accusés de saper la sécurité nationale en parlant trop aux médias. Il a ajouté que quatre personnes avaient pour l'instant été inculpées et que la police fédérale avait augmenté ses effectifs dédiés à cette lutte. Après avoir été récemment accusé par le président de n'être pas assez «ferme» en la matière, M. Sessions est sous pression pour frapper dur et colmater les brèches. Les indiscretions alimentant la presse couvrent un large spectre mais ont en commun d'ulcérer M. Trump, notamment lorsqu'elles dépeignent un climat de défiance à la Maison

Blanche ou qu'elles accréditent des liens répétés en 2016 entre des responsables russes et l'équipe de campagne présidentielle du milliardaire. Sur plusieurs fronts diplomatiques, des récentes fuites ont aussi plongé dans l'embarras le président, ou donné une image peu flatteuse de lui. «Aucun État ne saurait être efficace si ses dirigeants ne peuvent discuter sereinement d'affaires sensibles ou discuter librement en pleine confiance avec des leaders étrangers», a justifié Jeff Sessions. Il faisait référence à la publication jeudi par le Washington Post de la retranscription d'une conversation téléphonique houleuse entre le chef d'Etat américain et le Premier ministre australien, Malcolm Turnbull. Dans un autre verbatim également dévoilé, M. Trump exhorte, apparemment en vain, son homologue mexicain Enrique Peña Nieto d'arrêter de dire publiquement que Mexico ne paiera pas la construction du mur frontalier promis par l'homme d'affaires républicain. La relation entre Londres et Washington a par ailleurs été émuée fin mai quand des éléments de l'enquête sur l'attentat de

Manchester, transmis dans le cadre de la coopération en matière de renseignement, se sont retrouvés sur la place publique du côté américain de l'Atlantique. Selon M. Sessions, le gouvernement est en train de revoir sa politique d'assignation des organes de presse afin qu'ils révèlent leurs sources. Ce possible tournant a été dénoncé par l'ACLU, grande organisation américaine de défense des libertés, comme un péril pour la démocratie. «Tous les Américains devraient s'inquiéter face aux menaces du gouvernement Trump de redoubler ses efforts contre les lanceurs d'alerte et les journalistes», a commenté Ben Wizner, de l'ACLU. Mais Donald Trump, par son arnaque politique, par ses attaques incessantes contre les médias et par ses difficultés à souder autour de lui les hauts cercles du pouvoir échaudés par son non-conformisme, a sans doute aggravé le problème. Dans un contexte alourdi par la valse des conseillers les plus proches du président et par les règlements de comptes au sein de l'exécutif, le feuilleton des fuites est devenu quasi-quotidien depuis six mois.





Composé d'une douzaine de titres dans différents genres musicaux

# «Mélomania», un premier opus de Meziane Amiche et Amine Chibane

■ Une ouverture sur le monde extérieur sur un fond harmonique bien servi est proposée par Meziane Amiche et Amine Chibane dans «Mélomania», leur premier opus d'une douzaine de titres conçus dans différents genres musicaux et sur des cadences variées.

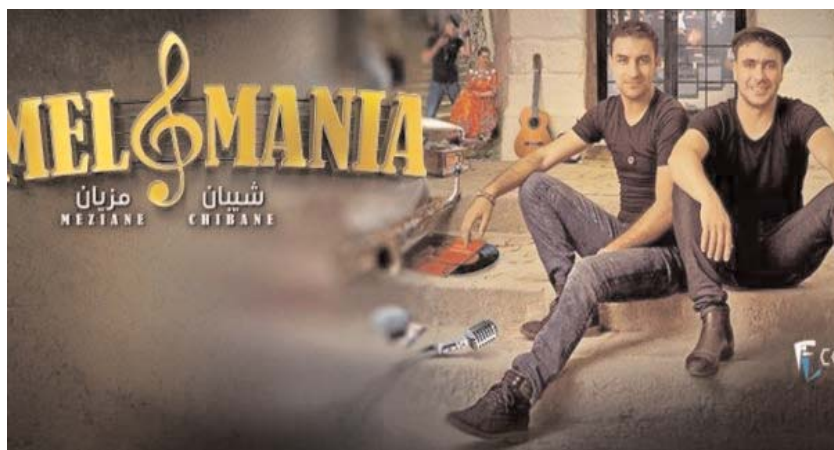
Par Lyes B.

Produit par la maison «Ostowana», ce nouvel opus, à la créativité prolifique, dévoile le talent des deux artistes qui proposent des pièces aux rythmes variés, allant du alaoui, au jazz, transitant par le flamenco, le rai et le reggae. Près d'une heure, douze pièces aux contenus variés invitent à s'ouvrir au monde à travers une immersion dans la World Music, un style qui convient à l'inspiration des deux artistes pour exprimer librement leur passion.

Donnant le ton dans un brassage musical enrichissant, les pièces «Ya Ba», aux sonorités africaines, soutenues par les

envolées phrastiques des cuivres, «Love life», un mélange d'R'n'B et de rai, ainsi que «Solitaire du jeu», une chanson rai, avec un clin d'œil subtil à la trompette de Messaoud Bellemou – pionnier du souffle dans l'univers du rai –, les deux artistes chantent en alternant leurs voix mélodieuses, la solitude, les travers de la vie et le rapport aux autres.

Dans «Ghram El Guellil», Meziane Amiche et Amine Chibane invitent à un voyage initiatique sur la manière d'ouvrir davantage le champ de l'échange, à travers une fusion intelligente des genres, oriental et jazz-manouche, dans un rythme empreint de rapidité, écrit en deux temps et sur lequel des



solos de guitare très techniques sont exécutés. Alors que «Prélude El Mensi» et «El Mensi», auréolés de quelques évocations du saxophone, plaident pour les sans voix, dans les rythmes ternaires des genres kabyle et chaoui, «Guellal vibration», évoque l'histoire d'une jeune fille aimant les artistes et la fantasia.

Le titre «Tafaddali ya Anissa», une reprise de la chanson de Mustapha Zmirli, grand artiste des années 1970 tombé dans l'oubli, est rappelé à la mémoire dans une version reggae taillée sur mesure. «Ezzine Wetbata», un berouali marocain endiablé, avec des marquages et des montées de cuivres percutantes,

précède «Gourbi kartone», une pièce de référence pour les amateurs de flamenco qui apprécieront les sonorités métalliques de la guitare et l'accompagnement raclé, au groove régulier rappelant l'Andalousie et exhalant les parfums de la Méditerranée. «Afus», dernier titre proposé au contenu textuel évoquant la terre et la récolte dans l'esprit festif du folklore kabyle, marque le retour aux sources, une belle manière pour les deux chanteurs aux voix étoffées de clore cette randonnée onirique. Soutenu par une vingtaine de musiciens professionnels dont Aminos à la guitare, Mehdi Djama au saxophone, Nadjib Guemmoura à la basse et Mokhtar Choumane au nay, le duo d'artistes, constitué en 2013, a réussi sa première sortie, à travers une vision conceptuelle exigeante et un travail de recherche appréciable tant sur les plans de l'harmonisation et l'arrangement que sur le registre de l'interprétation. A travers «Mélomania» et dans un bel élan créatif, Meziane Amiche et Amine Chibane donnent toute la mesure de leur talent et entendent s'installer durablement dans le monde de la musique. L. B.

«Cinéma sans frontières» Saïdia/Maroc du 23 au 27 août

## Le «Contes de mon village» de Karim Traïdia au festival

Le long métrage de fiction «Contes de mon village» de Karim Traïdia sera en compétition au Festival du cinéma de Saïdia «Cinéma sans frontières» (nord-est du Maroc) qui aura lieu du 23 au 27 août courant selon la presse marocaine.

Sorti en 2015, «Contes de mon village» de

Karim Traïdia sera en lice dans la catégorie long métrage de fiction. Le film relate une enfance vécue pendant la guerre de Libération nationale, et retrace la construction de l'identité de l'Algérie indépendante. Plusieurs courts métrages seront également en compétition lors de cette troisième édition

du festival.

Initiée par l'Association «Al Amal pour la cohabitation et le développement», cette manifestation artistique vise à promouvoir la culture cinématographique dans l'est du Maroc.

Mina H.

Au Festival de Jerash pour la culture et l'art/Jordanie

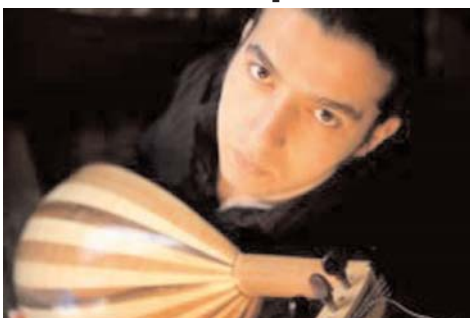
## Le virtuose du luth Fayçal Salhi enchante le public

Le virtuose du luth, l'Algérien Fayçal Salhi, a conquis mercredi dernier le public jordanien avec une musique alliant le rythme arabo-andalou et le jazz dans le cadre des soirées de Amman, organisées à l'occasion du Festival de Jerash pour la culture et les arts. Le musicien accompagné de sa troupe «Jemra», a enchanté

le public, avec des musiques du monde mêlant les influences arabo-andalouses et le jazz aux résonances subtilement agrémentées du luth millénaire. Dans une déclaration à l'APS, Fayçal Salhi s'est dit fier de représenter l'Algérie à ce festival qui constitue une occasion pour faire connaître sa musique à mi-chemin entre l'Orient et

l'Occident. Originaire de Ain Beida et résidant en France, Fayçal Salhi est connu pour sa musique dédiée au luth qui a eu un franc succès international. Il est auteur de plusieurs albums dont «Timgad», «Elwene» outre la bande originale du film «La maison jaune» primée lors de plusieurs festivals.

Cérine N.



Protection des biens culturels dans l'est du pays

## Une centaine de pièces archéologiques saisie depuis le début de l'année

Une centaine de pièces archéologiques a été saisie à l'est du pays, durant le premier semestre de l'année 2017, par la cellule de protection des biens culturels relevant du Commandement régional Est de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris jeudi auprès de responsables de ce corps de sécurité.

Les agents de cette cellule opérationnelle chargée de la protection des biens culturels ont saisi, entre autres, des bracelets en cuivre remontant à différentes époques, plusieurs pièces de monnaie de l'ère romaine,

d'anciennes lampes à huile, une statuette représentant un pharaon, des amphores et plusieurs autres ustensiles remontant à des époques antiques, a révélé la même source. Ces objets ont été saisis dans les wilayas d'El Tarf, Constantine, Souk-Ahras et Mila notamment, a-t-on fait savoir de même source, précisant que plusieurs personnes ont été arrêtées dans le cadre des enquêtes déclenchées suite à ces prises. Ces objets d'une valeur inestimable ont été saisis au cours de plusieurs opérations d'intervention et de lutte contre ce genre de trafic ciblant le

patrimoine archéologique et culturel de la région, a souligné la même source, affirmant que les efforts se poursuivent par la Gendarmerie nationale pour déjouer toute transaction du genre. D'importants moyens d'investigation et d'intervention ont été mobilisés par le commandement de la Gendarmerie nationale, a-t-on rappelé de même source, affirmant que le processus de lutte contre toute atteinte aux biens archéologiques est appuyée par des outils technologiques modernes.

Naziha M.

### Rendez-vous culturels

Plage de Matares à Tipaza  
Du 13 au 17 août :

Retour de l'évènement  
Cinéplage.

13 août :

Projection des films «Le Hublot» et «Certifié Halal».

14 août :

Projection des longs métrages  
«El Maktoub» et «Papa n'zenu»

15 août :

Projection d'un extrait du concert musical de Aziz Sahmaoui puis du film «Les vacances de l'inspecteur Tahar»

16 août :

Projection des films «Papillon» et «Chroniques de mon village»

17 août :

Projection du «Point de fuite» et «Timgad»



## Coup-franc direct

Le réveil tardif des dirigeants

Par Mahfoud M.

Les dirigeants des différents clubs de Ligue I se sont enfin rendus compte qu'il fallait réagir face à l'inflation grimpanche des salaires des joueurs qui rendra la situation encore plus difficile. Ainsi donc, ils ont décidé de faire baisser les salaires de certaines de leurs vedettes qui avaient grevé leur budget. Pourtant, il y a longtemps la sonnette d'alarme avait été tirée et on pensait qu'ils allaient vraiment prendre conscience de la difficulté de la tâche sachant que l'argent tarirait un jour et qu'ils devront de suite trouver des solutions. Mais cela a tardé et ces dirigeants ont mis du temps pour se rendre compte qu'il faut changer d'orientation maintenant et penser à l'avenir en investissant sur les jeunes catégories, ce que certains font. On fait plus confiance aux jeunes maintenant et de nombreux joueurs ont pu trouver une place dans certains effectifs de la L1. On dit que le malheur de certains fait le bonheur des autres, et c'est ce qui se passe avec ces jeunes qui ont plus de chances de figurer en bonne place alors qu'ils étaient carrément écartés.

M. M.

USM Alger

### Les Rouge et Noir en stage de douze jours à Izmit

L'USM ALGER (Ligue 1 algérienne de football) s'est envolée vendredi pour Izmit (Turquie) pour un stage préparatoire de douze jours en vue de la saison footballistique 2017-2018, a annoncé le club algérois sur son site officiel. Les coéquipiers de Mokhtar Benmoussa disputent au cours de leur séjour en Turquie quatre matchs amicaux. La direction, en concertation avec le staff technique dirigé par le Belge Paul Put, a promu quatre éléments de la réserve en équipe première, il s'agit de Mellih, Benhamouda, Semane et Boumechra. La nouvelle recrue estivale le milieu défensif malien Soumaila Sidibé (ex-MO Béjaia) n'a pas fait le voyage avec ses coéquipiers et est attendu au plus tard mardi prochain à Izmit,

précise la même source. Outre Sidibé, l'USMA a assuré, lors du mercato estival, l'arrivée de l'attaquant Okacha Hamzaoui (ex-Nacional Madeira/Portugal, prêt d'un an), du milieu de terrain Faouzi Yaya (ex-MO Béjaia/ trois ans), du défenseur Redouane Cherifi (ex-USM Bel-Abbès/quatre ans), et du milieu de terrain Oussama Chita (ex-MC Alger/quatre ans). Les partenaires du gardien de but Mohamed Lamine Zemmamouche seront concernés en septembre prochain par les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique contre les Mozambicains de Ferroviario de Beira (aller : 15, 16, ou 17 septembre/ retour : 22, 23, ou 24 septembre).

Coupe arabe des clubs champions 2017

### ES Tunis/Al-Fayçali en finale aujourd'hui

L'ÉQUIPE tunisienne de l'ES Tunis s'est qualifiée jeudi soir pour la finale de la Coupe arabe des clubs champions de football en battant son homologue marocain du FUS Rabat (2-1, après prolongations), en demi-finale disputée à Alexandrie (Egypte). Le club marocain a ouvert le score par l'entremise de Semmouni (28e), les hommes de Walid Regragui ont été renversés sur des buts de Chemmam sur coup-franc direct (47') et Khenissi en prolongation sur penalty (95'). Tendu, ce derby maghrébin a

été marqué par trois expulsions : Bettache (67') et Fouzir (94') côté marocain et Khenissi côté tunisien (96'). Le club tunisien rencontrera en finale, prévue aujourd'hui à Alexandrie, les Jordaniens d'Al-Fayçali, qualifiés mercredi aux dépens des Egyptiens d'Al-Ahly (2-1). Le NA Hussein-Dey, représentant algérien dans cette compétition, relancée par l'Union arabe de football (UAFA) après quatre années d'absence, s'est fait éliminer dès le premier tour en concédant deux défaites victorieuses pour une victoire.

Natation/Championnat d'Algérie open (2<sup>e</sup> journée)

### Amel Melih et Rania Nefsi l'emportent

Les nageuses du GS Pétroliers, Amel Melih et Rania Nefsi, ont dominé les épreuves féminines de la 2<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de natation Open, décrochant les quatre titres mis en jeu vendredi à la piscine de l'Office olympique Mohamed-Boudiaf. Melih, déjà sacrée lors de la première journée sur 50 m nage libre, a rajouté deux nouveaux titres à son riche palmarès en remportant les finales du 50 m

papillon avec un chrono de (28.29) et du 50 m dos avec un temps de (1:05.62). De son côté, Nefsi s'est adjugée les médailles d'or du 400 m nage libre en (4:25.81) et 200 m brasse en (2:46.70). Chez les messieurs, la compétition a été plus disputée avec deux titres pour le GS Pétroliers, un pour le NR Dely Brahim et un pour l'ASPTT Alger. Sur l'épreuve reine du 100 m nage libre, c'est l'incontournable Oussama Sahnoun (48.99) qui

s'est imposé devant ses deux coéquipiers Walid Chelbab (53.37) et Aymen Benabid (53.46). En 400 m 4 nages, c'est le nageur du NR Dely Brahim, Ramzy Chouchar, qui a dominé la course réalisant un chrono de (4:32.33), alors que la dernière finale de la journée, le 100 m dos, a été remportée par Abdellah Ardjounne avec un temps de (56.32).

CR Belouizdad

## La crise s'installe au Chabab

Il semblerait que la crise s'installe au Chabab de Belouizdad avec la décision d'annuler le stage qui devait se dérouler au Maroc, ce qui constitue un sérieux problème pour le staff technique qui comptait affûter la préparation de l'équipe afin d'être d'attaque pour la nouvelle saison.

Par Mahfoud M.

Alors qu'on pensait que le détenteur de la dernière édition de la Coupe d'Algérie de football avait retenu la leçon et qu'il allait être plus déterminé pour la nouvelle saison, on se rend compte que les mêmes ingrédients que ceux de la saison dernière sont toujours de mise, et que la direction n'arrive pas à s'en sortir. En effet, il faut savoir que le président Bouhafs avait beaucoup du mal à assurer les salaires de ses joueurs qui se révoltaient à chaque fois du fait que le boss du CRB ne prenait pas ses responsabilités. Les joueurs ont pu quand même relever le défi et ont décroché la Coupe d'Algérie grâce à leur abnégation et leur désir de remporter un titre pour le dédier au public qui l'attendait depuis très longtemps. La suite, tout le monde la connaît, avec un



Les Belouizdadis dans une situation difficile

départ massif des joueurs qui se sont rendus vers des lieux plus cléments. Bouazza s'en est allé en Arabie saoudite, alors que Yahia Chérif a signé à la Saoura et que Cherfaoui a opté pour le club voisin, le NAHD. Tout cela rendra la tâche du nouvel entraîneur serbe du CRB, Todorov, plus ardue, sachant qu'il a hérité d'une situation des plus difficiles et qu'il travaillera avec un effectif moins étoffé que celui de l'année précédente. Malgré cela, il tente

de colmater les brèches et de préparer une équipe compétitive pour la nouvelle saison. Pour revenir au stage, on croit savoir que la direction compte le tenir en Tunisie où il serait possible de programmer des matchs amicaux très bénéfiques pour le groupe afin d'être prêt pour la nouvelle saison, surtout qu'il n'y a pas d'autres solutions qui se présentent à l'équipe pour le moment.

M. M.

CHAN-2018 (Qualifications/ Dernier tour) Algérie-Libye

### 25 joueurs seront au rendez-vous

Le sélectionneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, a retenu 25 joueurs de l'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, pour le match aller face à la Libye, prévu le 12 août au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (20h45), dans le cadre du dernier tour qualificatif du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 prévu au Kenya, à indiqué vendredi soir la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Cette décision a été prise à l'issue de la dernière séance d'entraînement, dirigée vendredi matin par le technicien espagnol au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) avant de libérer les joueurs pour un repos de trois jours, alors que la reprise est prévue pour lundi prochain, ajoute la même source. A cet effet, l'attaquant de

l'ES Sétif, Abdelhakim Amokrane, victime d'une blessure musculaire, a déclaré forfait pour cette rencontre et le staff médical de la sélection nationale a prescrit un repos d'une dizaine de jours au joueur, précise la FAF. C'est le cas également de Mohamed Benkhemassa (USM Alger), du gardien Toufik Moussaoui et du défenseur central Bouabta Tarek (Paradou AC) et de Saadi Smail (ES Sétif) qui souffrent de diverses blessures.

Bedrane (ES Sétif), Ayoub Abdelaoui (USM Alger), Mohamed Amine Madani (USM Harrach), Imadeddine Boubekeur (O Médéa), Brahim Boudebouda (MC Alger).

Milieux : Kamel Belarbi (USM El Harrach), Abderraouf Benguit (USM Alger), Hichem Cherif El Ouazzani (MC Alger), Tahar Benkhelifa (Paradou AC), Sofiane Bendebka (NA Hussein Dey), Salim Boukhenchouche (JS Kabylie), Merouani Mhamed (ASO Chlef).

Attaquants : Tayeb Meziani (Paradou AC), Abderrahmane Meziane (USM Alger), Okacha Hamzaoui (USM Alger), El Hadi Boulaouid (NA Hussein Dey), Oussama Derfalou (USM Alger), Farid El Melali (Paradou AC), Meziiane Zeroual (O Médéa), Akram Djahnit (ES Sétif).

Liste des 25 joueurs retenus:

Gardiens : Chemseddine Rahmani (CS Constantine), Farid Chaal (MC Alger), Abdelkadir Salhi (CR Belouizdad).

Défenseurs : Houari Ferhani (JS Kabylie), Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif), Abdelkader

Betis Séville

### Boudebouz sera demain à Séville

Le milieu de terrain international algérien de Montpellier (Ligue 1 française de football), Ryad Boudebouz, est attendu demain à Séville pour passer sa visite médicale en vue de son engagement avec le Real Betis (Liga espagnole de football), rapporte jeudi soir le quotidien sportif L'Equipe. Le

joueur algérien âgé de 27 ans devrait s'engager pour un contrat de quatre ans avec le club andalou et du coup retrouver son coéquipier en sélection Aïssa Mandi. Montpellier va, lui, percevoir une indemnité de transfert de 7 millions d'euros assortie d'un éventuel bonus de 1 million d'euros

et de 20% à la revente, précise la même source. Désireux d'assister à l'hommage au président du club Louis Nicollin, décédé en juillet dernier, à l'occasion de la réception de Caen samedi soir dans le cadre de la 1<sup>re</sup> journée du championnat, Boudebouz ne se rendra à Séville que demain. Le milieu de terrain offensif algérien est encore lié pour deux saisons avec Montpellier mais dispose d'un bon de sortie après son excellente saison 2016-2017 (11 buts et 9 passes décisives en 33 matchs de Ligue 1). Touché à l'entraînement, l'Algérien devrait s'éloigner des terrains jusqu'à la mi-août, au minimum. L'ancien joueur du FC Sochaux (France) est d'ores et déjà forfait pour la double confrontation face à la Zambie les 2 et 5 septembre dans le cadre respectivement des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées des qualifications du Mondial 2018.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Iran

### Hassan Rohani a prêté hier serment devant le Parlement

LE PRÉSIDENT iranien Hassan Rohani a prêté hier serment devant le Parlement, en présence de plusieurs dirigeants étrangers, avant de présenter son gouvernement. M. Rohani a officiellement commencé son second mandat jeudi dernier après la «validation» de son élection par le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei. Téhéran a invité à la cérémonie au Parlement des responsables étrangers, notamment Federica Mogherini, la chef de la diplomatie de l'Union européenne (UE). Contrairement aux Etats-Unis qui accentuent la pression pour isoler l'Iran, les Européens souhaitent développer leurs relations avec ce pays. Selon des médias, M. Rohani est critiqué depuis plusieurs jours, des responsables affirmant qu'il aurait finalement renoncé à nommer des femmes ministres et accordé très peu de places aux réformateurs qui l'ont soutenu dans

la campagne. Le cabinet sortant comprenait trois vice-présidentes. «Les réformateurs ont permis l'élection de Rohani en 2013 et en 2017 (...), il doit écouter ceux qui l'ont soutenus», a déclaré Rassoul Montajabnia, vice-président du parti réformateur Confiance nationale, selon le quotidien *Arman*. Lors des deux scrutins, les candidats réformateurs se sont retirés pour soutenir M. Rohani, élu les deux fois avec la promesse de normaliser les relations avec l'Occident et de renforcer les libertés culturelles, sociales et politiques. Le président n'a pas encore dévoilé la liste de son gouvernement. Il a deux semaines pour le faire à compter de ce jour et devra obtenir un vote de confiance du Parlement. Le ministre des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, et celui du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, doivent rester en place, selon plusieurs sources. **APS**

## Spécialisée dans l'usurpation d'identité de cadres et personnalités influentes

### Une bande d'escrocs neutralisée à Boumerdès

UNE BANDE organisée, constituée de sept éléments et spécialisée dans la fraude et l'escroquerie, en usurpant l'identité de cadres et personnalités influentes, a été mise hors d'état de nuire, dernièrement, par les éléments de la gendarmerie nationale à Boumerdès, a-t-on appris, hier, auprès du groupement territorial de ce corps constitué dans la wilaya.

Selon la même source, les membres de ce réseau organisé (âgés entre 30 et 50 ans), activant à Boumerdès, ont été arrêtés par la brigade d'investigations de la Gendarmerie nationale, suite à des investigations élargies à de nombreuses wilayas, ayant abouti à la neutralisation de la bande et la saisie de documents

administratifs, chèques bancaires et autres sceaux utilisés pour escroquer des citoyens. Au moins cinq personnes ont été victimes de cette bande, qui les a délestées d'un montant global de 13 milliards de centimes. En fait, les éléments de cette bande faisaient croire à leurs victimes qu'ils avaient le pouvoir d'intégrer leur noms dans des projets relevant de sociétés nationales agréées, afin de s'adjuger des marchés avantageux.

Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boudouaou, trois parmi les mis en cause ont été mis en détention préventive, au moment où le reste de la bande a été placé sous contrôle judiciaire.

Yacine N.

## Spécialement dédié aux incendies de forêt

### Un fil rouge désormais au niveau des radios locales

LE MINISTÈRE de la Communication a installé, hier, un fil rouge spécial incendies de forêt au niveau de l'ensemble des radios locales dans les 48 wilayas du pays, a indiqué un communiqué du ministère.

«Le fil rouge aura vocation d'être une passerelle et une plateforme de communication d'urgence en mettant 24h/24 et 7jrs/7, des lignes téléphoniques et tout autre média à disposition des citoyens afin de permettre

aux radios locales de relayer toutes sortes d'informations citoyennes et/ou institutionnelles susceptibles de contribuer, avec l'ensemble des acteurs institutionnels qui sont présents sur le terrain des opérations, à sensibiliser contre le fléau, à prévenir des départs de feux, à voler au secours des personnes en détresse et à favoriser une fluidité de la circulation de l'information et de prévention», a précisé la même source.

## Pénurie d'eau dans plusieurs régions



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Aokas/ Béjaïa

### 47 affaires de parkings illicites enregistrées

■ «La sûreté de daïra d'El-Kseur a traité 47 affaires liées à la création et l'exploitation illicite de parkings gardés de véhicules depuis le début de la saison estivale en cours, soit du 1<sup>er</sup> juin au 25 juillet dernier», a indiqué, jeudi dernier, un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Par Houcine Cherfa

La police est intervenue pour mettre fin à la création d'activités commerciales saisonnières sans autorisation au niveau des plages et dans la ville, visant à racketter les citoyens et les estivants de leurs argents. Au cours

de leurs descentes «les éléments de la sûreté de daïra ont saisis 59 pièces dont de chaises, tables, parasols, tentes, etc. précise la même source». Les policiers ont également enlevé 19 tentes et baraques en bois et roseaux, installées illégalement sans autorisation préalable de services concernés notamment de

l'APC. La sûreté de daïra d'Aokas, a par ailleurs, traité 15 affaires de ventes illicites de produits alcoolisés et consommation d'alcool en public, impliquant 47 personnes au total. Ces dernières ont été présentées devant les juridictions compétentes pour être jugés, fait-on remarquer. **H. C.**

## El-Kseur

### Des habitants ferment la décharge communale

Les habitants du village Aït Garef, de la commune d'El-Kseur, ont procédé, jeudi dernier, à la fermeture de la décharge communale et le chemin qui y mène. Ils réclament la fermeture définitive du site et la délocalisation de cette décharge qui constitue pour eux une véritable source de maladies. Ils exigent également la création d'un centre d'enfouissement tech-

nique afin de mettre fin aux dépotoirs sauvages qui naissent comme des champignons aux abords de routes et dans les recoins de la commune. «Nous avons saisi l'APC qui s'est maintes fois engagée pour délocaliser le site et réaliser un centre d'enfouissement technique CET afin de mettre fin aux odeurs nauséabondes et aux fumées générées par les incin-

rations que dégagent la décharge mais, en vain», s'est plaint un riverain. Il a rappelé, à l'occasion, que des actions similaires avaient été antérieurement observées mais les autorités n'ont rien fait à ce jour. Les manifestants ont fait montre de leur détermination à maintenir la décharge fermée jusqu'à la satisfaction de leurs revendications. **H. C.**

## Lutte contre la criminalité organisée à Bordj Badji Mokhtar et Tlemcen

### L'ANP met la main sur plus de 120 kg de kif traité

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments des Douanes de Bordj Badji Mokhtar, a saisi avant-hier près des frontières «une quantité de 89,198 kilogrammes de kif traité». De leur côté, des éléments des gardes-frontières et de la Gendarmerie nationale de Tlemcen ont saisi «une autre quantité s'élevant à 31 kilogrammes», a ajouté le communiqué du ministère de la Défense (MDN). Par ailleurs, il est ajouté dans ledit communiqué que «11 contrebandiers» ont été interceptés à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'ANP qui ont, à l'occasion, «saisi deux motos, des outils

d'orpaillage, ainsi qu'un camion chargé de 16 000 litres de carburant destinés à la contrebande». D'autre part, «des unités de gardes-côtes d'Annaba et d'El-Kala ont déjoué des tentatives

d'émigration clandestine de 93 personnes à bord d'embarcations clandestines», a conclu le communiqué.

Linda N./Communiqué

## Après le verdict de la peine de mort contre 14 suspects terroristes L'Arabie saoudite défend son système judiciaire

AVANT-HIER, l'Arabie saoudite a défendu son système judiciaire après le verdict de la peine de mort contre 14 suspects terroristes, a rapporté hier l'agence Xinhua. Le porte-parole du ministère de la Justice, Shaikh Mansoor Al Qafari, a souligné dans un communiqué que tous les suspects ont eu des procès équitables dont le droit d'avoir des avocats. Il a expliqué que 14 suspects ont été impliqués dans la mort des civils et des attaques contre les policiers. La peine capitale est appliquée après que l'affaire a été renvoyée à divers tribunaux et que la sentence a été approuvée par 13 juges, a précisé le porte-parole. L'Arabie saoudite impose la peine de mort aux condamnés dans des cas de meurtre, de terrorisme et de trafic de stupéfiants.